

Chef d'entreprise tué après un repas arrosé près de Rennes : pourquoi le restaurant est sanctionné

Le restaurant La Tablée de Moigné, au Rheu, près de Rennes, a écopé d'une fermeture administrative de deux mois, vendredi 11 avril 2025, par la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Le jeudi 20 février, un chef d'entreprise avait été écrasé mortellement par la voiture d'un de ses amis devant le restaurant, après un repas très alcoolisé.



Le restaurant La Tablée de Moigné, au Rheu près de Rennes, a écopé d'une fermeture administrative de deux mois, ce vendredi 11 avril, par la préfecture d'Ille-et-Vilaine. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#)

[Coline PAISTEL](#), [Julia TOUSSAINT](#) et [Samuel NOHRA](#).

Le restaurant La Tablée de Moigné, au Rheu, près de Rennes, a écopé d'une fermeture administrative de deux mois, vendredi 11 avril 2025, par la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Que s'est-il passé jeudi 20 février ?

Ce jour-là, [Gérald Galenne, 54 ans](#), chef d'entreprise à La Chapelle-des-Fougeretz, se rend à La Tablée de Moigné pour déjeuner avec quatre autres personnes, dont Cédric Rochereuil, 46 ans, lui aussi chef d'une entreprise locale de menuiserie. Venu pour déjeuner, le groupe ne quitte le restaurant qu'à 20 h. Cédric Rochereuil, fortement alcoolisé, monte à bord de son SUV. Son ami Gérald Galenne tente de l'en empêcher, en se mettant devant la voiture alors qu'ils sont encore sur le parking du restaurant. Cédric Rochereuil lui roule dessus avant de prendre la fuite. [Il a été mis en examen pour meurtre le samedi 22 février et écroué.](#)

Qu'a décidé la préfecture après ce drame ?

La préfecture d'Ille-et-Vilaine a prononcé une sanction ferme à l'encontre de La Tablée de Moigné. Dans un arrêté publié vendredi 11 avril 2025, elle ordonne la [fermeture administrative de l'établissement pour une durée de deux mois](#). Cet arrêté prend en effet 48 heures après publication, soit ce dimanche 13 avril.



Le jeudi 20 février 2025, vers 20 h, le patron de l'entreprise « Alu Rennais », Gérald Gallenne, est mort écrasé par une voiture. Les faits se sont déroulés sur un parking à proximité du restaurant La tablée de Moigné, à Moigné, bourg rattaché à la commune du Rheu. | LUCIE MOREL / OUEST-FRANCE Voir en plein écran

Pourquoi une telle sanction ?

La fermeture administrative du restaurant peut surprendre, comme le montrent les commentaires d'internautes sur les réseaux sociaux : « *Sanction vraiment très sévère pour le restaurateur qui ne peut maîtriser le comportement de tous ses clients.* » Ou encore : « *Ce sont des adultes. Eux seuls sont responsables de leurs actes et certainement pas le restaurateur.* »

En réalité, selon le code de la santé publique, « **la fermeture des débits de boissons et des restaurants peut être ordonnée par le représentant de l'État dans le département pour une durée n'excédant pas six mois, à la suite d'infractions aux lois et règlements relatifs à ces établissements** ».

Cette décision préfectorale résulte d'une enquête de gendarmerie, qui a permis de conclure que les « **conditions d'exploitation** » du restaurant sont en « **relation directe** » avec l'accident qui a conduit à la mort de Gérald Galenne.